

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 18 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DE ALMEIDA, Maire.

Présents : Mrs-Mmes DE ALMEDIA S. CARLE J-P. VIOLLETTE F. FROIDURE F. TOURNEUR E. CAUX J-F. BOYAVAL M. MINET C. BOYAVAL C. ROYNEAU M. PETIT E.

Absents : Mrs-Mmes SOYER G. TURPIN N. FROIDURE L. SAUVE C. BRAILLY I.

Absents excusés : Mme DORION Marie-Micheline donne pouvoir à M. CARLE Jean-Pierre

Mme BARBIER Mélanie donne pouvoir à Mme ROYNEAU Marie

M. HUET Julien donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA Sylvie

Madame BOYAVAL Muriel a été nommée secrétaire de séance.

1. Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales

A l'issue du scrutin, Madame le Maire a proclamé les élus délégués et les élus suppléants comme suit :

Titulaires

DE ALMEIDA Sylvie
PETIT Éric
VIOLLETTE Francine
BOYAVAL Cédric
ROYNEAU Marie

Suppléants

DORION Marie-Micheline
TOURNEUR Éric
BOYAVAL Muriel

2. Convention @ctes pour la télétransmission des actes en Préfecture

Madame le Maire présente la convention @ctes visant à dématérialiser la transmission des pièces à destination de la Préfecture.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

3. Tarification cantine scolaire pour les enfants du personnel

Le conseil municipal à l'unanimité accepte après exposé de Madame le Maire, d'appliquer aux enfants du personnel de la commune, le tarif appliqué aux habitants, quelque soit leur provenance géographique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Maire,

Les membres du Conseil,